



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22.04.05.2023

### Bilan moral et d'activité

Chers adhérents et amis, mesdames et messieurs, au nom du conseil d'administration, je vous souhaite la bienvenue, à l'assemblée générale annuelle de notre association des anciens élèves du Bigard et je vous remercie pour votre présence.

Voici l'ordre du jour.

1. Bilan moral et activité depuis la dernière AG du 04.05.2019
2. Bilan financier et approbation.
3. Élections : L'ensemble du CA est en fin de mandat
4. Approbation de dissolution à défaut d'un nouveau conseil d'administration
5. Pot de l'amitié
6. Repas

Nous voici réunis ici à Ste Croix Hague pour notre assemblée générale et le repas qui va suivre.

En raison de l'épidémie du Covid qui a sévi depuis 2019, les mesures de protection ont fait que nous avons été obligés d'annuler notre réunion en 2020 et les années suivantes.. Cela s'est poursuivi en 2022 car l'épidémie était toujours présente et comme vous le savez, nous sommes tous et toutes des personnes à risques. Il n'était donc pas envisageable d'engager notre santé.

Nous sommes donc réunis ici à STE-CROIX à l'Auberge du Cotentin et si nous n'avons pas choisi de louer une salle comme les années passées, cela provient du fait que la location des salles dans la Hague est d'un coût prohibitif d'une part et d'autre part, l'assurance avait été suspendue par le secrétaire-trésorier à cause de l'inactivité de l'association.

Cette journée nous permet de nous retrouver, nous les anciens élèves de notre cher Bigard, mais aussi nos fidèles amis qui nous font le plaisir d'être présents aujourd'hui et je vous remercie de votre présence.

Je remercie aussi tous les membres du conseil d'administration, qui œuvrent pour le bien de notre association et qui sont fidèles au poste depuis de nombreuses années.

Certains de nos camarades ne peuvent pas être présents, pour diverses raisons, principalement de santé. Quelques uns nous ont envoyé des mots d'excuses. Je vais vous les citer et lire les mots d'excuses qu'ils nous ont fait parvenir.

Parmi nos adhérents, nous avons connaissance de 9 décès que je vous énumère ci-après : Je citerai en particulier Madame DARTHENAY décédée le 13.03.2022 à RENNES. Jean-Marie, Madame LAMACHE et moi-même avons assisté à son inhumation lorsqu'elle a rejoint son mari dans le cimetière de Sottevast. Nous aurons une petite pensée pour l'ensemble de ces disparus ainsi que pour ceux dont on n'a pas eu connaissance, en observant une minute de silence.

Le nombre des adhérents de l'association, créée en 1987, n'a cessé de diminuer, malgré les efforts faits pour contacter les anciens élèves.

Pour l'année 2019 nous avons : 50 adhérents à jour de cotisation.

Nous avons envoyé 51 invitations dont 3 amis non adhérents. Sur 48 adhérents potentiels, 13 ont répondu négativement pour diverses raisons. Ainsi 30 ayant donné réponse peuvent avoir la qualité d'adhérent contre 18 ne l'étant plus. Seuls 19 adhérents seront présents. Avec les 3 procurations, Le quorum de 33 % (20/30) est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Pour le repas, nous serons 37 convives avec les amis.

Depuis la dernière assemblée générale 2019, il n'y a pas eu d'activité en raison du Covid. Comme vous le savez et comme c'est expliqué sur le site internet, les finances ont été gelées. Seuls ont été prélevés, la cotisation de l'assurance 2019 mais a ensuite été suspendue par Jean-Marie et l'achat de fleurs pour les inhumations dont on a eu connaissance.

Jean-Marie vous en fera le bilan exact dans un instant.

Aujourd'hui, comme vous avez pu le lire sur les invitations que vous avez reçues, c'est un peu la mort dans l'âme que nous aurons à prendre une décision sur le sort du devenir de notre association.

Vous pouvez le constater vous-même, le nombre d'adhérents diminue chaque année. D'autre part, tous les membres du conseil d'administration sont au bout de leur mandat. Apparemment il n'y a aucun volontaire pour constituer un nouveau bureau.

Le 27 Janvier 2023, l'ensemble des membres du Conseil d'administration présent a décidé de proposer la dissolution de l'association des anciens élèves du Bigard.

Il a été décidé également, que le repas lors de l'AG de ce jour sera offert par les finances de l'association.

Dans l'ordre du jour qui sera débattu dans quelques instants, nous constaterons l'absence ou la présence de volontaires pour poursuivre l'aventure.

Si vous le décidez, nous prononcerons la dissolution et nous vous présenterons les conditions.

Si un nouveau bureau est possible, alors nous élirons les nouveaux membres. Dans ce cas, une demande de cotisation sera formulée et le repas sera à régler.

Après la clôture de cette assemblée, nous passerons à table pour prendre ensemble le verre de l'amitié et partager le repas en espérant que le menu vous plaira et que vous passerez un excellent moment.

Enfin, je vais passer la parole à notre cher ami, Jean-Marie POIRIER, notre secrétaire-trésorier, qui va se faire un plaisir de vous présenter le bilan financier de l'année écoulée.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée au cours de toutes ces années.

Je vous souhaite, à toutes, et à tous, une très bonne journée.

Je vous remercie de votre attention.

Le président

Jean-Charles CAUCHON

